

UN BUDGET **2025** D'ENGAGEMENTS

► Dans quel contexte ce budget d'1,7 milliard d'euros a-t-il été voté ?

Un contexte de grande incertitude, en raison de la situation politique nationale, qui nous a amené à décaler le vote du budget à mars au lieu de décembre, mais aussi de contraintes supplémentaires.

30 millions de dépenses supplémentaires imposées au Département, c'est le coût des décisions prises par le Gouvernement depuis 2022. En supprimant la dynamique de la TVA qui devait pourtant compenser la suppression de la taxe foncière, on supprime l'ultime marge de manœuvre financière pour assurer nos missions.

► Quelles sont les conséquences pour le budget 2025 ?

Les conséquences sont réelles, même si elles ne sont pas aussi dramatiques que pour d'autres Départements. La rigueur et la prudence avec lesquelles nous avons géré notre budget depuis 2015 nous permettent d'aborder cette période difficile avec plus de marge que d'autres collectivités, en particulier grâce au niveau peu élevé de notre dette.

Toutefois, nous devons faire plus d'efforts que d'habitude pour parvenir à un budget équilibré. Cela nous oblige à ne plus nous substituer à l'État pour certaines dépenses, à lisser nos programmes d'investissement dans le temps et, de manière

générale, à optimiser nos dépenses, sans dégrader la qualité du service public.

Pour autant, nous n'abandonnons aucune thématique et nous ne tranchons pas dans le vif. Nous avons construit ce budget avec un sécateur à la main et pas une tronçonneuse ! Tailler une plante, c'est en prendre soin afin de favoriser sa croissance future. C'est exactement ce que nous voulons faire pour le Département : préserver sa capacité à agir, cette année, ainsi que les années suivantes.

► Le Département est-il capable de respecter ses engagements ?

Oui ! Nous tenons nos engagements, en particulier à l'égard des communes et des intercommunalités, dont nous sommes le premier partenaire.

Les 35 M€ d'aides que nous leur versons chaque année pour soutenir leurs projets d'investissement sont préservés pour les trois ans qui viennent.

De plus, nous maintenons le 2 € pour tous dans les cantines des collèges publics, ainsi que nos politiques en faveur de l'agriculture et de la culture.

Enfin, le Département reste fidèle à sa mission de garant des solidarités humaines, avec plus de 741 millions d'euros, soit 57 % du budget de fonctionnement, consacrés au soutien aux personnes âgées, aux personnes handicapées, à l'insertion, à l'enfance et à la santé.



Jean-Pierre Barbier
Président du Département de l'Isère



> LE DÉPARTEMENT
... agit

**Pour l'éducation,
avec un budget maintenu**

- pour le repas à **2€** pour tous dans les collèges publics et l'objectif du 100 % local ou bio malgré la hausse des coûts : un engagement fort pour le pouvoir d'achat des familles et l'alimentation de nos enfants.
- pour la poursuite du plan de rénovation des collèges : pour l'amélioration des performances thermiques et du confort des élèves et équipes pédagogiques.

Pour la souveraineté alimentaire :
le Département maintient son aide à l'agriculture iséroise à hauteur de **10 M€** pour soutenir une production locale, éthique et responsable.

En faveur de la culture dont le budget est préservé : soutien aux associations artistiques, travaux du 12^e musée départemental à Vienne, poursuite du projet de déménagement du Musée de la Résistance et de la Déportation au Palais du Parlement à Grenoble...

> LE DÉPARTEMENT
... protège

65 M€

pour le SDIS : pour soutenir le secours aux personnes (79 % de l'activité) et la rénovation des casernes.

741 M€

pour les Isérois les plus fragiles : les personnes âgées, personnes handicapées, en insertion, l'enfance et la santé. 1^{er} poste de dépense du Département (en hausse de 3 %).

> LE DÉPARTEMENT
... anticipe

+ 8 %

pour la sécurité routière, pour faire face aux conséquences du changement climatique sur nos réseaux (ex : La Bérarde, La Rivière...), sécuriser les ouvrages d'art, notamment les ponts, et anticiper les grands projets à venir (ex : projet EPR 2...).

+ 5 %

pour l'environnement, pour poursuivre le plan « un arbre, un habitant », préserver les espaces naturels et sensibles et soutenir les projets en faveur des énergies renouvelables.

> LE DÉPARTEMENT
... investit

397 M€

d'investissement pour soutenir l'activité économique et le développement équilibré de l'Isère.

35 M€

de subventions maintenues aux communes et aux intercommunalités pour leurs projets.

Un chantier du Très Haut Débit en phase finale :

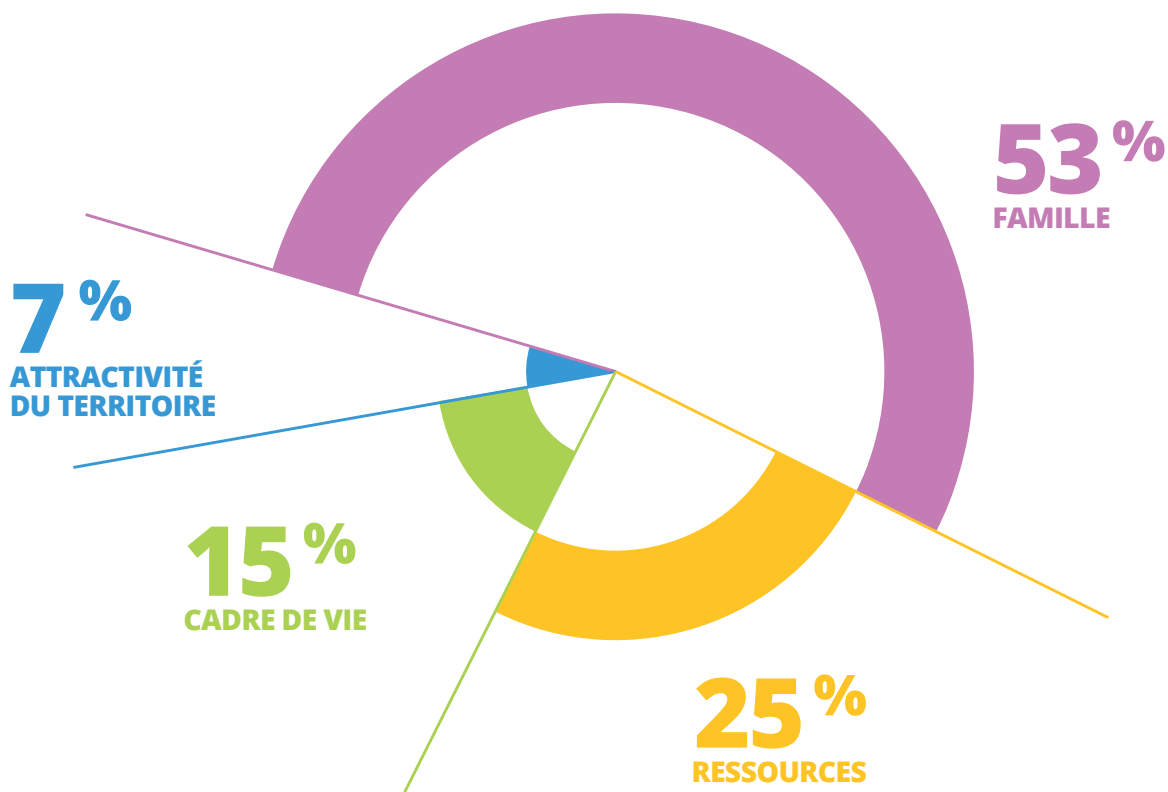
450 000

prises de fibre optique déployées.



1,7 milliard d'euros

Pour l'Isère et les Isérois



FAMILLE

- Personnes âgées
214 353 100 €
- Personnes handicapées
208 697 960 €
- Enfance et famille
180 624 150 €
- Cohésion sociale
146 239 340 €
- Éducation
115 763 000 €
- Logement
11 064 950 €
- Jeunesse et sports
10 882 430 €
- Santé publique
6 259 700 €

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

- Solidarités territoriales
45 715 000 €
- Culture et citoyenneté
31 183 570 €
- Aménagement numérique
37 056 000 €
- Attractivité et tourisme
6 163 400 €
- Montagne
3 263 000 €
- Europe, développement et innovation
638 000 €
- Coopération internationale
1 097 800 €

CADRE DE VIE

- Routes
119 807 580 €
- Sécurité
64 715 000 €
- Transports
42 923 000 €
- Environnement et développement durable
12 508 710 €
- Eau
3 500 100 €
- Agriculture
5 744 200 €
- Forêt et filière bois
757 140 €

RESSOURCES

- Ressources humaines
236 768 710 €
- Finances
131 219 310 €
- Administration générale
33 511 520 €
- Bâtiments départementaux
19 410 920 €